

## EMPLOI

# TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



S2324-1010

Remplacement | 2<sup>e</sup> affichage

### SERVICE

Service des études |  
Services adaptés

### STATUT

Remplacement à temps  
complet

### HORAIRE

35 h / semaine  
Lundi au vendredi de  
8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

### SUPÉRIEUR

Directrice adjointe des  
études (Marie-Claude Hardy)

### TRAITEMENT

Taux horaire  
24,78 \$ à 35,67 \$

### ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible jusqu'au  
30 juin 2024, avec possibilité  
de prolongation

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

## NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et méthodes d'éducation spécialisée dans le cadre d'un plan d'intervention ou d'un programme destiné aux étudiantes ou étudiants nécessitant un soutien particulier.

## QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

De concert avec l'étudiante ou l'étudiant, et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, la personne de cette classe d'emploi participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; elle sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; elle évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

Elle soutient l'étudiante ou l'étudiant dans ses apprentissages et dans certaines activités selon ses compétences; elle développe et adapte les outils nécessaires à ses interventions et utilise les techniques de communication adaptées à leurs besoins.

Elle observe la situation et intervient auprès des étudiantes ou étudiants en réaction avec leur environnement et leur procure une relation d'aide; elle utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; elle les accompagne dans leur démarche de modification de comportement; elle apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour favoriser un environnement propice aux apprentissages.

Elle consigne ses observations et interventions, tient des dossiers et rédige des rapports hebdomadairement.

Elle rencontre les étudiantes ou étudiants et le personnel concerné pour les sensibiliser, les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes. Au besoin, elle communique avec des organismes externes.

Elle peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle organise et donne des ateliers de formation sur différents logiciels informatiques pour les différents troubles d'apprentissages.

Elle planifie et organise le temps supplémentaire aux examens et participe à la surveillance des examens.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle accomplit des travaux techniques en prévention et en aide individuelle ou collective aux étudiantes ou étudiants présentant des difficultés d'ordre personnel.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**De façon plus spécifique, la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée aux Services adaptés effectue les tâches suivantes :**

- Mettre en place les accommodements recommandés par les conseillères en services adaptés;
- Assurer le suivi des étudiantes et étudiants et développer leur autonomie;
- Discuter et échanger avec les conseillères en services adaptés relativement aux suivis des étudiantes et étudiants (par exemple : accommodements, échange avec les parents, difficultés rencontrées avec les enseignantes et enseignants, références, etc.);
- Travailler les habiletés sociales des étudiantes et étudiants;
- Participer, sur demande, aux activités promotionnelles des Services adaptés.

## QUALIFICATIONS REQUISES

### Scolarité et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### Compétences

- Avoir une très bonne connaissance des troubles d'apprentissage (TDA, dyslexie, dysorthographe...), des troubles neurologiques (dyspraxie, dysphasie, troubles du spectre de l'autisme...), des troubles de santé mentale (troubles anxieux, TOC, schizophrénie...).

### Qualités recherchées

- Grande capacité d'adaptation, sens de l'organisation, ouverture d'esprit, empathie, bonne capacité d'écoute, bonnes aptitudes pour le travail d'équipe, imagination pour le développement d'outils, professionnalisme.

---

## **Vous avez le goût de relever le défi?**

Affichage du 12 au 17 mars 2024, 19 h 30

Cliquez ici pour postuler : <https://tinyurl.com/4r436x7r>